

Désignation de représentants BIATSS au conseil de l'Institut Européen de Télémedecine.

## Conseil d'administration du 3 juin 2016

### Délibération 2016/06/CA-061

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 22 et 30 ;*

*Vu les statuts du Conseil de l'Institut Européen de Télémedecine ;*

*Vu l'appel à candidature de février 2016 ;*

*Vu l'ensemble des candidatures ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers désignent les personnes suivantes pour siéger au conseil de l'Institut européen de télémedecine :**

Représentants du personnel BIATSS de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (2 sièges) :

1<sup>er</sup> tour :

- BIGANZOLI Arnaud – Assistant Ingénieur – INSERM U1214	13 voix	
- DUSSEAU Xavier – ATRF – Faculté d'Odontologie	9 voix	
- JAYR Nicolas – Ingénieur d'études – DSI/CATI Santé	13 voix	
- <b>LOR Séverine – Ingénieure d'études – Bureau Europe</b>	<b>19 voix</b>	<b>élue</b>
- Bulletins blancs ou nuls	1	

2<sup>ème</sup> tour :

- BIGANZOLI Arnaud – Assistant Ingénieur :	13 voix	
- <b>JAYR Nicolas – Ingénieur d'études – DSI/CATI Santé</b>	<b>14 voix</b>	<b>élu</b>
- Bulletins blancs ou nuls	1	



Toulouse, le 3 juin 2016  
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL